

Présidentes, Présidents et Dirigeants d'Associations de Randonnée Pédestre bonsoir,

Lors de la réunion du Comité Directeur du Lundi 25 mars, un nouvel organigramme de la FFRandonnée Drôme a été établi. Un «trombinoscope» des membres du Comité Directeur avec leur fonction sera prochainement réalisé. Il vous sera adressé dès sa parution.

Mais en attendant, nous voulions vous faire part de notre volonté de vous faire participer, ainsi que vos adhérents, au fonctionnement des différentes commissions de votre Comité Départemental :

- **Commission Sentiers et Balisage.**
Sa mission :
 - elle anime une équipe de baliseurs et d'aménageurs pour créer et baliser des sentiers de Grande Randonnée (GR® et GR de Pays®).
 - elle est, à ce titre, en relation avec le Département, les Communautés de Communes et les Communes.
 - elle organise et coordonne la numérisation des sentiers : cette opération de collecte des caractéristiques des sentiers (GR®, GRP®, PR ou sentiers d'intérêt local) a pour objet de développer un ensemble d'outils pratiques fiables à destination des randonneurs et du grand public.

- **Commission Pratiques et Adhésions.**
Son rôle :
 - elle coordonne et fédère le réseau associatif existant.
 - elle assure la promotion de toutes les formes de pratique de la randonnée pédestre (randonnée pédestre, marche nordique, RandoSanté®).
 - elle soutient et accompagne les clubs dans leur démarche d'affiliation et d'adhésion des futurs licenciés.
 - elle suscite et organise des manifestations sur le thème de la randonnée pédestre, mais aussi des autres pratiques.

- **Commission Formation.**
Ses attributions :
 - elle prépare le programme annuel des formations et valide les contenus en conformité avec le cahier des charges fédéral,
 - elle organise les formations (hébergements, nourriture, logistique, formateurs) et en réalise les bilans et évaluations,

Si vous-même ou l'un ou plusieurs de vos adhérents désirez vous investir dans une de ces commissions, nous serions heureux de vous y accueillir. Nul besoin d'être au Comité Directeur de la FFRandonnée Drôme. Ces commissions se réunissent environ 3 fois par an et quelquefois à la demande, selon la priorité et l'urgence des sujets à traiter, possibilité de communiquer et de réaliser des tâches en « télétravail ».

Les réunions se déroulent à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme-Ardèche, 71 rue Latécoère, à Valence. Nous vous remercions de bien vouloir faire suivre cette information à l'ensemble de vos adhérents.

Le Comité Directeur de la FFRandonnée de la Drôme.